

## FICHE ACTION N° 4.2.5.

### Fonds Mutualisé d'Amélioration de l'Habitat

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics					
Orientation stratégique	4.2. Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins					
Action nom	Mettre en œuvre les objectifs du Fonds Mutualisé d'Amélioration de l'Habitat					
Action n°	4.2.5.					
Statut	En projet <input type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input checked="" type="checkbox"/>					
Périmètre d'application	Commune					
Niveau de priorité	Fort <input checked="" type="checkbox"/> / Médian <input type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>					
Maître d'ouvrage	TCO					
Description de l'action	Lutte contre l'insalubrité diffuse au sein des habitats dont les occupants (selon plafonds de ressources ANAH très social) ne peuvent relever des dispositifs de droit commun. Trois modes d'intervention sont prévus : Régie intercommunale de travaux (plafonds de matériaux : 5 000 €, 10 dossiers par an), marché de maîtrise d'œuvre (plafonds de travaux de 30 000 €, 3 dossiers par an), Auto-Réhabilitation Accompagnée.					
Partenaires	Communes, CAF, Fondation Abbé Pierre, Etat, Action Logement.					
Dépenses prévisionnelles (HT)	<b>420 000 € (2023-2025)</b>					
Plan de financement prévisionnel (HT)		Montant travaux	Part Etat	Part TCO	Part Commune	Part CAF
	Maitrise d'Œuvre	30 000,00 €	18 000,00 €	7 000,00 €	<b>2 000,00 €</b>	3 000,00 €
	Régie	5 000,00 €	2 500,00 €	1 000,00 €	<b>500,00 €</b>	1 000,00 €
	Etat : 237 000 € (non validé, en attente de positionnement) TCO : 93 000 € CAF : 57 000 € Commune : 33 000 €					
Calendrier						
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Programme Local de l'Habitat du TCO					
Lien autres actions du programme	Action 4.1.3. Lancer une étude pré-opérationnelle OPAH multisites Action 4.2.4. Permettre l'amélioration légère des logements des allocataires CAF					
Concertation	Sans objet.					
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Signature convention avec financements ; Nb de ménages accompagnés par an ; Montant moyen et nature des travaux effectués par dispositif mobilisé.					

Conséquence sur la fonction de centralité	Lutte contre l'habitat insalubre diffus sur l'ensemble de la commune et donc sur le centre-ville.
Annexes	Sans objet.